

La Transformation en Allemagne. Vue globale janvier 2004

La transformation en Allemagne doit se comprendre dans le contexte d'une restructuration entamée en 1999, d'un budget de défense constant jusqu'en 2006, de la conscription qui n'est pas remise en cause bien que ramenée à 9 mois (et qui continue de fournir 50% des officiers et sous-officiers des 3 armées) et de sa volonté de pouvoir projeter l'équivalent de 12.000 hommes (interarmées) sur deux théâtres OPEX avec des missions de type « peace support operations » incluant les sorties de crise. Le concept de NCW / NEC est bien pris en compte et est la condition de l'interopérabilité. L'Allemagne se veut être l'un des moteurs de l'UE, et son appartenance à l'OTAN ainsi que le fait que les USA soient vus comme l'acteur stratégique incontournable, y compris pour les opérations extérieures multinationales, impose cette interopérabilité et l'identification de l'équivalent d'une division interarmées d'environ 35.000 hommes prête à agir dans le contexte des déploiements de type « high intensity ». Il faut enfin remarquer la structure interarmées de forces qui regroupe aussi bien le renseignement, le génie, les transmissions, les CIMIC, le NBC, ou la logistique pour ne citer que les principales composantes.

La perception allemande de la sécurité et de la défense

Depuis la chute du mur de Berlin et la réunification l'environnement sécuritaire a fondamentalement changé pour l'Allemagne. Les nouvelles menaces, mais aussi les chances en matière de politique de sécurité exigent de nouvelles capacités. L'environnement actuel et l'avenir prévisible ne laissent pas penser que le territoire allemand soit menacé par des forces armées conventionnelles. L'éventail des missions de la Bundeswehr a donc fondamentalement changé. La situation de sécurité exige dorénavant une politique de sécurité et de défense visant à la prévention et à l'endiguement des crises et des conflits. Basée sur une action commune des alliés et des partenaires, cette politique devra comprendre l'ensemble des instruments et des options d'action relatifs à la politique de sécurité. Les missions de la Bundeswehr sont centrées sur la prévention des conflits et la maîtrise des crises ainsi que sur le soutien des alliés, même au-delà du territoire de l'alliance atlantique. Un facteur essentiel de la politique de défense allemande consiste en l'adoption de mesures de prévention en matière de sécurité au niveau international. A l'exception d'opérations d'évacuation de ressortissants et de sauvetage, la Bundeswehr ne conduira des opérations armées qu'au sein de coalitions avec ses alliés et partenaires dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'UE. Le concept traditionnel de la défense nationale contre une attaque conventionnelle, qui était le seul déterminant pour la structure de la Bundeswehr du temps de la guerre froide, ne correspond plus aux besoins actuels en matière de politique de sécurité. Les capacités qui étaient prévues dans ce seul but ne sont plus nécessaires.

La conscription révisée reste indispensable pour garantir la disponibilité opérationnelle, l'efficacité et la rentabilité de la Bundeswehr. La protection de l'Allemagne et de ses citoyens, y compris la capacité de renforcement, ainsi que le soutien éventuel en cas de catastrophes naturelles et de sinistres justifient – entre autres raisons – la conscription généralisée. Dans les conditions actuelles, aucun Etat ne peut garantir à lui seul la paix, la sécurité et la prospérité. Elles supposent des efforts communs. Pour mettre à profit les nouvelles opportunités en matière de politique de sécurité et faire face aux risques et menaces de plus en plus complexes, l'Allemagne devra se doter d'une politique de sécurité et de défense orientée vers la prévention et la gestion des crises et des conflits, *comprenant l'éventail entier* des instruments et modes d'action utiles à la politique de sécurité, cette politique étant menée *de concert avec* les alliés et les partenaires de l'OTAN et de l'UE. Son objectif consiste à prévenir la violence en prenant des mesures de prévention et d'endiguement. Il en résulte trois conclusions pour la politique de sécurité et de défense allemande. **Le partenariat transatlantique** reste le fondement de notre sécurité. La sécurité future, en Europe et pour l'Europe, ne pourra être sans les Etats-Unis d'Amérique. L'Allemagne continuera à apporter une contribution substantielle au

partenariat transatlantique. **La zone de stabilité européenne** est renforcée par une politique de sécurité et de défense large, coopérative et efficace de l'UE. La mondialisation nécessite une Europe ayant la capacité d'agir seule. Basée sur le partenariat stratégique avec l'alliance de l'Atlantique Nord, la politique de sécurité et de défense européenne permet à l'Europe d'agir de façon autonome là où l'OTAN estime ne pas vouloir ou devoir intervenir. **L'Allemagne participe activement au travail de l'ONU et de l'OSCE**, afin d'assurer sa propre sécurité, de faire respecter les droits de l'homme et le droit international dans le monde entier, de renforcer la démocratie, le progrès économique et le développement social de façon durable, de préserver les fondements naturels de la vie et de surmonter le fossé entre les régions pauvres et les régions riches du monde. La politique de défense allemande est déterminée par les **trois facteurs** suivants : l'intégration multinationale de la Bundeswehr qui s'inscrit dans une politique étrangère orientée vers l'intégration européenne, le partenariat transatlantique et la



responsabilité globale, la modification de l'éventail des missions de la Bundeswehr et la multiplication des missions internationales, les ressources disponibles.

La mission de la Bundeswehr.

La mission de la Bundeswehr s'inscrit dans l'obligation globale de l'état allemand d'assurer la sécurité de ses citoyens, de défendre son système de valeurs et de préserver ses intérêts dans le contexte européen et transatlantique. Instrument d'une politique de sécurité et de défense globale et prévoyante, la Bundeswehr : assure la capacité d'action sur le plan de la politique étrangère ; apporte une contribution à la stabilité dans le cadre européen et global ; garantit la sécurité et la défense nationales et concourt à la défense des alliés ; encourage la coopération et l'intégration multinationales.

Grâce à une coopération cohérente et aux échanges menés avec des forces armées partenaires dans le monde entier, la Bundeswehr fournit une contribution importante à la création de relations amicales. Simultanément, elle concourt essentiellement à l'intégration et à l'instauration d'un climat de confiance en Europe en coopérant avec d'autres nations dans le cadre européen et au sein de l'OTAN ; de plus, elle encourage la réalisation de l'objectif politique consistant à développer une capacité d'action européenne autonome. A terme, **la prévention des conflits et la maîtrise des crises à l'échelle internationale** – y compris la lutte contre le terrorisme international – sont pour les forces armées allemandes des tâches plus probables qui posent un défi énorme à la Bundeswehr. **Le soutien des alliés** comprend la préservation de l'intégrité du territoire national, ce qui inclut les eaux territoriales et l'espace aérien, ainsi que la liberté de décision et d'action politique des alliés. Il inclut le soutien dans la lutte contre le terrorisme ainsi que la protection de la population et de l'infrastructure vitale. La future contribution de la Bundeswehr à la **protection de l'Allemagne et de ses citoyens**, intégrée dans un concept de sécurité nationale, sera substantielle et sensiblement modifiée en ce sens qu'elle inclura de nombreuses tâches partielles nouvelles. La Bundeswehr reste chargée de la défense nationale dans le cadre de l'alliance. Cette tâche est l'expression de la souveraineté de l'Etat et des efforts communs visant à prévenir des évolutions négatives de la sécurité, évolutions qui, actuellement improbables, ne sont pas à exclure définitivement. Les **opérations de sauvetage et d'évacuation de ressortissants** sont réalisées en principe sous responsabilité nationale, une participation des alliés et des partenaires étant néanmoins possible. Cette tâche n'est assujettie à aucune restriction géographique et suppose une disponibilité très rapide de forces spéciales. Tâches militaires permanentes, **le partenariat et la coopération** n'appuient pas seulement les mesures politiques visant à prévenir les crises et les conflits et à contribuer aux opérations de reconstruction, mais ils favorisent aussi la stabilité en instaurant un climat de confiance. Si les conditions constitutionnelles sont réunies, **la Bundeswehr** intervient en appui d'autres organisations pour **fournir des prestations d'assistance** en cas de catastrophes naturelles ou de sinistres particulièrement graves en Allemagne ainsi qu'à

l'étranger dans le cadre de l'aide humanitaire ou de l'aide en cas de catastrophe. Ces prestations d'assistance de la Bundeswehr ont pris une nouvelle dimension. Elles sont assurées en Allemagne et à l'étranger en s'appuyant sur les moyens et installations existants. Lorsqu'elles s'inscrivent dans les mesures visant au rétablissement de l'ordre social et de l'infrastructure dans les régions en crise, elles peuvent être menées en tant qu'opérations autonomes. Les procédures destinées à l'exécution de telles opérations doivent être perfectionnées en collaboration étroite avec d'autres institutions étatiques et avec des organisations humanitaires civiles. Pour pouvoir accomplir ses tâches, la Bundeswehr disposera de forces armées performantes capables d'être mises en œuvre rapidement et efficacement avec les forces armées d'autres nations. Elle devra donc se doter d'un profil capacitaire composé de six catégories de capacités, toutes liées entre elles : capacité de commandement ; recherche du renseignement ; mobilité ; efficacité dans l'engagement ; soutien et capacité à durer ; protection.

La restructuration de la Bundeswehr.

L'objectif est de doter les armées allemandes de structures qui correspondent mieux aux opérations actuelles et multinationales et qui soient disponibles avec des délais courts après une phase de préparation réduite. La Bundeswehr de l'avenir aura un professionnalisme accru et sera mieux formée et mieux entraînée pour conduire ses opérations. L'orientation vers la projection nécessite des forces interarmées capables d'opérer dans un environnement multinational. Afin d'atteindre ces objectifs la Bundeswehr sera structurée en trois catégories de forces: les forces d'intervention, les forces de stabilisation et les forces de soutien. Les forces d'intervention seront optimisées pour des opérations interarmées, des opérations du type « network centric warfare » à haute intensité et de courte durée. Pour la conduite des opérations un état major interarmées sera créé. Les forces de stabilisation devraient être en mesure de « maintenir leurs positions » et contrôler la situation pendant une période longue de manière à faire face aux menaces asymétriques et faire face à des adversaires non étatiques mais organisés militairement. La formation des sous-officiers sera concentrée – dans la mesure du possible - dans des écoles militaires interarmées. La formation des officiers sera plus centrée sur les opérations les plus probables dans un environnement multinational et interarmées. Ce principe sera appliqué pour les écoles militaires des officiers jusqu'au Führungsakademie. La défense nationale classique assurée dans le cadre de l'alliance et dirigée contre des attaques conventionnelles, tâche qui a joué jusqu'à présent un rôle décisif dans la définition des structures de la Bundeswehr, ne répond plus aux exigences en matière de sécurité. En revanche, la protection de l'Allemagne et de ses citoyens, y compris la surveillance de l'espace aérien et maritime allemand et l'accomplissement des tâches liées à l'exercice des droits de souveraineté aérienne et maritime, a gagné en importance.